

50^{ème} Colloque de l'ASRDLF
Mons, 8 – 11 Juillet 2013

***Développement territorial et gouvernance, innovations et apprentissages
territoriaux et institutionnels***

Session spéciale coordonnée par :

Eduardo Chia - INRA

André Torre - INRA

Frédéric Wallet - INRA

Session spéciale S12

La question de la gouvernance est un bon traceur des processus de développement à l'œuvre ces dernières années, que soit dans les villes, dans les campagnes ou dans les zones périurbaines. Le foncier représente un des enjeux majeurs de la gouvernance, en particulier dans : l'étalement urbain, le périurbain, la relation ville-campagne, le mitage, l'aménagement... Mais l'évolution majeure a été l'accélération du processus de périurbanisation. Cette progression doit être mise en parallèle avec l'important mouvement des populations françaises, qui se déplacent vers les zones littorales, et tout particulièrement vers la partie Sud de la France.

Ces mutations ont eu un impact essentiel sur les processus de développement régional, permettant à des régions autrefois situées en retard des dynamiques de développement de prendre leur place dans ces processus grâce aux transferts de revenus et à l'utilisation des services locaux qu'ils génèrent. On parle ainsi d'économie résidentielle. Elles ont eu également des impacts forts en termes de maîtrise du foncier. En effet, elles correspondent à des changements importants, qui concernent les usages du sol et de l'espace :

- accroissement du nombre d'habitations et constructions de lotissements ;
- accroissement de la taille moyenne par habitation (habitat horizontal plutôt que vertical) ;
- développement d'infrastructures de transport (aéroports, TGV, autoroutes, gares, bretelles d'accès...) ;
- divergences quant à l'utilisation des sols et des espaces, qui touchent tout particulièrement l'agriculture, toujours principale utilisatrice de l'espace rural mais fortement concurrencée ;
- discussion autour des modes d'occupation de l'espace, en particulier des PLU ;
- contestation quant aux types de zonages (installations classées, zone industrielle, risques...) et de classements (zones constructibles ou non) ;
- augmentation importante des prix du foncier dans les espaces périurbains, avec des conséquences en termes d'activité agricole.
- émergence des nouveaux acteurs, des nouveaux outils de coordination et de nouveaux dispositifs de gestion.

Par ailleurs, les processus d'étalement urbain et de périurbanisation des espaces, le maintien des activités agricoles et la coexistence de différents types d'activités au sein des espaces naturels et ruraux se retrouvent au cœur des discussions sur les dynamiques régionales. Les questions de maîtrise de l'étalement de la ville, de construction de nouvelles installations, de réservations d'espaces, de protection

des espaces naturels, de conservation ou d'extension d'activités industrielles..., de manière générale toutes les problématiques d'aménagement du territoire, sont liées à un contrôle des terres, et à des problématiques de propriété. Dans cette perspective, les évolutions différenciées des prix du foncier témoignent également de la part des transactions qui transitent par le marché et des processus de régulation qui le travaillent, ouvrant sur l'examen de la complexité des stratégies des propriétaires fonciers. L'enjeu foncier redevient fondamental, en particulier dans une période d'extension du bâti et de suspicion croissante quant aux nouvelles installations, qu'il s'agisse d'infrastructures publiques ou de nouvelles activités de production.

Enfin, ces mutations ont multiplié les outils réglementaires (lois, règlements...) et de l'action publique (PLU, SCOT, Chartes...), ainsi que la multiplication des zonages de toutes natures, en particulier environnementaux, incitant à une prise en compte renouvelée de la question foncière. Se pose en particulier la question du caractère plus ou moins public ou privé des espaces, maintenant souvent contestée, ainsi que des usages que l'on peut en faire. Il se développe également dans ces espaces des stratégies de publicisation. Dans ce dernier cas encore, la question foncière se trouve au cœur des préoccupations des populations locales, ainsi que des oppositions qui les traversent et des débats qui les animent dans l'objectif d'un développement collectif. A la fois support et objet des coordinations entre les acteurs privés et publics le foncier se trouve ainsi au centre des enjeux de gouvernance des territoires et de développement régional. Il donne naissance à de nouvelles formes d'intervention de l'Etat, à de nouveaux outils et dispositifs censés aider les acteurs dans la recherche de consensus et l'élaboration des actions, ainsi qu'à de nouvelles innovations. Ces outils et instruments vont dans certains cas non seulement structurer les comportements des acteurs mais vont être même l'enjeu de pouvoir. L'intendance ne suit pas toujours !!! Ils vont donner naissance à des innovations et apprentissages de gouvernance qu'il convient de connaître pour mieux aider les décideurs locaux, régionaux.

L'objectif de cette session spéciale est de contribuer à une réflexion sur ces questions, que ce soit à partir d'analyses de nature théorique, de résultats de terrains ou d'études mobilisant les outils statistiques ou économétriques.

Les thèmes principaux mais non exclusifs sont :

- La réflexion sur les questions de gouvernance territoriale et multi-niveaux,
- La gouvernance des territoires, du foncier,
- Les dispositifs de gouvernance,
- Les conflits et leurs modalités de pilotage,
- Les innovations territoriales et en termes de gouvernance,
- Les apprentissages territoriaux et de gouvernance.

Proposition de communication :

Délai d'envoi des propositions de communication : 1^{er} mars 2013

Avis du comité scientifique : 20 avril 2013

Envoi du texte complet : 1^{er} juin 2013

Modalités d'envoi :

Les envois des propositions de communication s'effectueront directement en ligne par les participants (cf site du colloque : <http://www.asrdlf2013.org>). Lors de la soumission de proposition de communication, les participants devront spécifier que leur texte s'inscrit dans le cadre de cette session.

Publication :

La publication d'une sélection de communications présentées est prévue après le colloque. La publication ne sera envisagée que pour les communications dont le résumé et le texte auront été envoyés dans les délais et qui auront fait l'objet d'une présentation effective par au moins un des auteurs.

Contact :

Eduardo Chia - Directeur de Recherche INRA

E-mail(s) : chia@supagro.inra.fr